



Commune d'HAUTOT-LE-VATOIS

Compte-rendu de la réunion du Conseil municipal du 23 juin 2025

Le Conseil municipal s'est réuni à la Mairie le **23 juin 2025** à 20 H 00 avec comme ordre du jour les points suivants :

- Adoption du Procès-verbal de la réunion du Conseil municipal du 31 mars 2025
- RIFSEEP
- Avenant au contrat de mise à disposition d'un logiciel de fiscalité par la Communauté de communes Yvetot-Normandie.
- Convention relative à la création et au fonctionnement du service commun informatique
- Convention de mise à disposition d'une structure publique et d'animation
- Modification du tableau des emplois
- Répartition des sièges au sein du Conseil communautaire
- Efficacité énergétique : convention avec le SDE 76
- Adhésion au fonds d'aide aux jeunes
- Questions et informations diverses

L'ensemble des membres du Conseil municipal était présent. M. Marc ROBERT est désigné secrétaire de séance.

Avant de commencer l'ordre du jour, M. le Maire présente Mme Stéphanie ALBISSER la nouvelle secrétaire générale de mairie. Elle a été recrutée le 5 mai pour remplacer Mme Laurence BACHELET qui prendra sa retraite à compter du 1^{er} juillet.

A la demande de M. le Maire, le Conseil municipal respecte une minute de silence en hommage à M. Michel GARDEMBAS décédé le 28 mai 2025. Il a œuvré pendant de longues années au service de la commune et de ses habitants. M. Bernard

GARDEMBAS remercie la commune et tous ceux qui se sont associés à la peine de sa famille par leurs gestes et leurs témoignages.

1. Le Conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents et représentés le procès-verbal de la réunion du Conseil municipal du 31 mars 2025.
2. M. le Maire explique au Conseil municipal que la délibération instituant le régime indemnitaire de la secrétaire de mairie n'est applicable qu'à un agent titulaire. Pour que la nouvelle secrétaire, qui a été recrutée en tant qu'agent contractuel, puisse en bénéficier, il est nécessaire de modifier cette délibération. Le Conseil municipal donne son accord pour étendre le régime indemnitaire de la secrétaire générale de mairie aux agents contractuels.
3. Sur proposition de M. le Maire, le Conseil municipal autorise celui-ci à renouveler la convention qui lie la commune à la Communauté de communes Yvetot-Normandie pour la mise à disposition à titre gratuit d'un logiciel de fiscalité.
4. Le Conseil municipal autorise M. le Maire à signer une convention avec la Communauté de communes Yvetot-Normandie pour adhérer au service commun informatique.
5. Le Conseil municipal autorise M. le Maire à signer une convention avec l'Office de tourisme Yvetot-Normandie pour l'organisation d'une visite de l'église et de la chapelle seigneuriale le vendredi 27 juin à partir de 17h00.
6. Sur proposition de M. le Maire, le Conseil municipal modifie le tableau des emplois afin de prendre en compte le recrutement par voie contractuelle d'une nouvelle secrétaire de mairie au grade d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe.
7. Le Code général des collectivités territoriales prévoit que les communes ont jusqu'au 31 août 2025 pour se répartir les sièges des conseillers communautaires au sein de leur EPCI. Lors de la réunion du Bureau du 10 juin 2025, les membres ont décidé de proposer aux communes de délibérer sur une répartition des sièges suivant l'accord local suivant :

COMMUNE	Nb de sièges (à compter de 2026)	Répartition actuelle
YVETOT	17	18
SAINT-MARTIN-DE-L'IF	3	3
SAINTE-MARIE-DES-CHAMPS	3	3
VALLIQUERVILLE	3	2
LES-HAUTS-DE-CAUX	2	2
ALLOUVILLE-BELLEFOSSE	2	2
AUZEBOC	2	2
TOUFFREVILLE-LE-CORBELINE	2	2
MESNIL-PANNEVILLE	2	1
CROIX-MARE	2	2
HAUTOT-SAINT-SULPICE	1	1
SAINT-CLAIR-SUR-LES-MONTS	1	1
ECALLES-ALIX	1	1
BOIS-HIMONT	1	1
CARVILLE-LA-FOLLETIERE	1	1
ECRETTEVILLE-LES-BAONS	1	1
BAONS-LE-COMTE	1	1
HAUTOT-LE-VATOIS	1	1
ROCQUEFORT	1	1
	47	46

Le Conseil municipal valide cette proposition.

8. Le Conseil municipal autorise M. le Maire à signer une convention d'adhésion au service d'accompagnement du Syndicat d'Energie 76 (SDE76) à l'efficacité énergétique et thermique des bâtiments publics.
9. Sur proposition de M. le Maire, le Conseil municipal donne son accord pour renouveler sa participation au fonds d'aide aux jeunes géré par le Département de la Seine-Maritime à raison de 0,23 € par habitant.

Informations diverses

- M. Michaël BLONDEL informe le Conseil municipal que la peinture au sol du stop de la rue du Clocher va être refaite cette semaine.

- M. le Maire rappelle qu'une nouvelle réunion sur le projet de sécurisation de la traversée de la commune par la RD 5 est prévue ce jeudi 26 juin. Les conseillers disponibles peuvent s'y associer.
- M. le Maire informe le Conseil municipal que la commune a reçu un avis favorable de la Préfecture pour le versement d'une subvention pour l'implantation d'un poteau incendie au lieu-dit la « Maison bleue ». La commune est en attente de l'accord de subvention du Département avant de valider la commande.
- Les représentants du Comité des loisirs rappellent qu'un pique-nique est organisé le 14 juillet dans la cour de la mairie. Tous les Hautotais y sont les bienvenus.

Pour mieux vous informer, la commune met à votre disposition son site internet : <https://www.hautot-le-vatois.fr/> . Vous y trouverez des articles sur l'actualité de notre village, mais aussi des informations pratiques : urbanisme, gestion des déchets, salle polyvalente, etc. mais aussi d'autres informations pour mieux connaître votre village comme son histoire et son patrimoine. Depuis le dernier compte-rendu les articles suivant y ont été ajoutés : **l'après-midi intergénération** du 13 avril, la **course cycliste** du 1^{er} mai, le **concert de la Maîtrise de Seine-Maritime** du 24 mai, la **foire à tout et marché artisanal** du 22 juin. Ces articles sont agrémentés de photos.

Pour rappel, la commune dispose de l'application **PanneauPocket**. Celle-ci très facile à télécharger sur un smartphone (un guide est disponible sur le site internet de la commune), permet d'être informé en temps réel des événements survenant dans la commune et des alertes (coupure d'eau, alerte météo, animation, manifestation, animal égaré, etc.).